



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

établi en application du Code des Marchés Publics (Décret N°2006-975 du 1er août 2006), relatif à

Réalisation de documents de synthèse pour diffuser les travaux d'un séminaire dans le cadre du projet européen PYROSUDOE

La procédure de consultation utilisée est la suivante : Procédure adaptée passée en application de l'article 28 du Code des Marchés Publics

**Date limite de remise des offres :
Mardi 31 mai 2011 - 12h00**

Pouvoir adjudicateur :

**Association Régionale de Défense des Forêts Contre les Incendies
6, Parvis des Chartrons - 33075 BORDEAUX Cedex**

Le présent document comporte 3 feuillets numérotés de 1 à 3.

1. POUVOIR ADJUDICATEUR

L'Association Régionale de Défense des Forêts Contre les Incendies.

Adresse : 6, Parvis des Chartrons – 33 075 Bordeaux Cedex

Téléphone : + 33 (0) 5 57 85 40 42

Télécopie : + 33 (0) 5 57 85 40 26

Adresse générale du pouvoir adjudicateur: <http://www.dfci-aquitaine.fr>

Point de contact :

Marion LAQUERRE,

marion.laquerre@ardfci.com

2. OBJET DU MARCHÉ

1. DESCRIPTION

Le marché porte sur la réalisation de documents de synthèse pour diffuser les travaux d'un séminaire dans le cadre du projet européen PYROSUDOE.

2. DURÉE DU MARCHÉ

Le marché est conclu de sa date de notification jusqu'au 30 octobre 2011 au plus tard.

Date prévisionnelle de début des prestations : mi-juin 2011.

3. CRITÈRES D'ATTRIBUTION

Les critères de sélection de l'attributaire sont les suivants :

- qualité technique,
- prix,
- délais.

4. RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

1. NUMERO DE REFERENCE ATTRIBUE AU DOSSIER PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

Documents_bruelles

2. CONDITIONS D'OBTENTION DES DOCUMENTS CONTRACTUELS

Les candidats qui souhaitent recevoir les documents de consultation doivent en faire la demande auprès de Marion Laquerre :

ARDFCI
6, Parvis des Chartrons
33 075 Bordeaux Cedex
téléphone : + 33 (0) 5 57 85 40 42
télécopie : + 33 (0) 5 57 85 40 26
marion.laquerre@ardfci.com

Aucune participation aux frais de reprographie et d'envoi ne sera requise par le pouvoir adjudicateur.

5. DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES

Mardi 31 mai 2011 à 12h00.

6. RENSEIGNEMENTS DIVERS

Pour obtenir tous renseignements complémentaires éventuels qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront s'adresser à :

ARDFCI auprès de Marion Laquerre au + 33 (0) 5 57 85 40 42.

Adresse :

ARDFCI
6, Parvis des Chartrons
33 075 Bordeaux Cedex
téléphone : + 33 (0) 5 57 85 40 42
télécopie : + 33 (0) 5 57 85 40 26
marion.laquerre@ardfci.com

7. DATE DE PUBLICATION DU PRÉSENT AVIS

Lundi 16 mai 2011.



CAHIER DES CHARGES

établi en application du Code des Marchés Publics (Décret N°2006-975 du 1er août 2006), relatif à

Réalisation de documents de synthèse pour diffuser les travaux d'un séminaire dans le cadre du projet européen PYROSUDOE

Date limite de remise des offres : mardi 31 mai 2011 - 12h00

La procédure de consultation utilisée est la suivante : Procédure adaptée passée en application de l'article 28 du Code des Marchés Publics

Pouvoir adjudicateur :

**Association Régionale de Défense des Forêts Contre les Incendies
6, Parvis des Chartrons - 33075 BORDEAUX Cedex**

Le présent document comporte 9 feuillets numérotés de 1 à 9

1. POUVOIR ADJUDICATEUR

L'Association Régionale de Défense des Forêts Contre les Incendies.

Adresse : 6, Parvis des Chartrons - 33075 BORDEAUX Cedex

Téléphone : +33 (0)5 57 85 40 42

Télécopie : +33 (0)5 57 85 40 26

Point de contact :

Marion LAQUERRE

marion.laquerre@ardfci.com

2. Description du projet PYROSUDOE

2.1. Le programme SUDOE

Le projet PYRODUSOE est un projet du programme SUDOE. Le programme SUDOE est un programme de coopération territoriale européenne INTERREG IV B Espace Sud-ouest européen est un programme qui associe l'Espagne, la France, le Portugal et le Royaume-Uni, autour de projets de développement transnationaux associant, chacun, un premier bénéficiaire (chef de file) et au moins un autre bénéficiaire (partenaire), situés dans au moins deux de ces quatre pays. Les projets sélectionnés sont ensuite financés par les fonds publics et privés nationaux ainsi que par l'Union européenne au moyen du Fonds structurel FEDER.

2.2. Le projet PYROSUDOE

Le projet PYROSUDOE fait partie des 45 projets sélectionnés à la suite du premier appel à projets du programme SUDOE. Il traite avant tout de gestion durable des ressources naturelles et plus particulièrement forestières.

Le partenariat de ce projet de coopération est composé de huit partenaires français, portugais et espagnols dont le Conseil Général du Gard est le premier bénéficiaire. L'Association Régionale de Défense de Forêt Contre les Incendie est un des partenaires du projet.

PYROSUDOE a pour but d'améliorer les politiques de gestion des interfaces forêt/habitat en faveur de la prévention des risques incendies afin de réduire les menaces pour la population et les infrastructures et protéger l'environnement et le milieu naturel.

Le projet présente trois axes de travail :

- la cartographie des zones d'interfaces forêt-habitat,
- la culture du risque incendie de forêt,
- et le retour d'expérience après évènement.

Pour chacun des trois axes du projet, une phase de définition contribuera à l'élaboration de protocoles et instruments communs d'intervention face au risque incendie qui seront testés et affinés sur le terrain au travers d'actions pilotes.

2.3. Le Séminaire de Bruxelles du 6 avril 2011

Dans le cadre des obligations des programmes européens de diffuser leurs résultats, le projet PYROSUDOE a organisé une journée de débats lors d'un Séminaire Européen sur la question des risques d'incendies de forêt face à l'extension urbaine et aux mutations rurales, organisé au Comité des Régions à Bruxelles le 06 avril 2011.

Ce séminaire a été animé par Jean-Christophe VICTOR, Directeur du Laboratoire Cartographique du LEPAC et responsable de l'émission « Le Dessous des Cartes » sur la chaîne de télévision franco-allemande « Arte ».

Cette rencontre fut l'occasion d'aborder les grands enjeux des zones à risque mais également le rôle que la coopération peut jouer en vue d'améliorer la synergie des différents acteurs impliqués dans la gestion du risque incendie de forêt (sécurité civile, aménageurs, élus locaux...).

Ce Séminaire a également été un espace de dialogue entre projets de coopération, experts en matière de risque incendie de forêt et représentants des institutions européennes, et ceci afin d'alimenter le débat sur la préparation des programmes 2014-2020.

A l'heure de la préparation des programmations 2014-2020 tant pour la Politique de Cohésion que pour la réforme de la PAC, les partenaires de PYROSUDOE, et les projets invités, ont partagé leurs premiers résultats, mutualisés et capitalisés. Mais aussi ils ont fait part de leurs préconisations pour l'avenir, tout en alimentant le débat 2014/2020 avec les institutions européennes et les réseaux de recherche internationaux.

La prestation objet du marché s'inscrit dans l'axe de ce séminaire.

3. Contenu du marché

La procédure de consultation retenue est celle de la procédure adaptée, en application de l'article 28 du Code des Marchés Publics.

La forme du marché revêt le caractère d'un achat de prestation de services.

Le marché est conclu de sa date de notification jusqu'au 30 octobre 2011 au plus tard.

Date prévisionnelle de début des prestations : mi-juin 2011.

3.1. Objet du marché

L'objet du marché est de pouvoir assurer la diffusion du contenu des informations abordées au cours du Séminaire de Bruxelles.

L'ordre du jour du Séminaire de Bruxelles figure en Annexe du présent Cahier des Charges.

3.1.1. Les informations concernées

Les informations doivent faire l'objet d'une retranscription synthétique afin de pouvoir être diffusés aux publics cibles figurant au paragraphe suivant.

Deux types d'informations sont concernées.

Il s'agit en premier lieu de réaliser une synthèse des présentations des autres projets européens ayant eu lieu durant le séminaire : territoire concerné, liste des partenaires, sujets abordés et résultats obtenus.

Dans un deuxième lieu, il s'agit de proposer une synthèse des débats ayant eu lieu et des réponses qui ont été apportés par les instances européennes et nationales présentes.

A cette fin l'attributaire se verra remettre l'ensemble des présentations et plaquettes ayant été échangés au cours de la rencontre ainsi que le film réalisé au cours de la journée.

3.1.2. Publics cibles

Les deux synthèses demandées sont destinées à être diffusées aux publics suivants :

- les partenaires du projet PYROSUDOE et leurs interlocuteurs locaux,
- les participants au séminaire,
- les instances européennes.

3.2. Contenu du pli du candidat

Le candidat devra présenter dans sa candidature ses expériences en matière de réalisation de travaux à but de diffusion de l'information.

Le candidat devra présenter dans son offre **une description succincte des documents** qu'il propose de produire pour la mission, **la méthodologie** utilisée pour leur réalisation et **les délais** dans lesquels il s'engage à les fournir.

De plus le candidat proposera, sous la forme d'un **bordereau des prix,** les prix des réalisations qu'il propose.

Les critères de sélection de l'attributaire sont les suivants :

- qualité technique,
- prix,
- délais.

4. Modalités du marché

4.1. Compléments à apporter au Cahier des Clauses Techniques Particulières

Les candidats n'ont pas à apporter de complément au CCTP.

4.2. Variantes

Les variantes ne sont pas autorisées.

4.3. Options

Des options sont prévues et sont indiquées dans le CCTP. Il est obligatoire de présenter une réponse aux options.

4.4. Modifications de détails au dossier de consultation

La personne publique se réserve le droit d'apporter, au plus tard huit (8) jours avant la date limite fixée pour la remise des offres, des modifications de détails au dossier de consultation.

Les candidats devront, alors, répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir n'élever aucune réclamation à ce sujet.

Si, pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite fixée pour la remise des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

4.5. Modalités essentielles de financement et de paiement

Avance

Conformément à l'article 87 du Code des Marchés Publics, aucune avance n'est prévue.

Garantie à première demande

Aucune garantie à première demande ne sera exigée.

Acompte

En application de l'article 91 du Code des Marchés Publics, toute livraison donnera lieu au versement d'un acompte dont le montant ne pourra pas excéder la valeur des prestations auxquelles il se rapporte.

Prix

Le marché est à prix forfaitaire.

Le marché est traité à prix définitif ferme actualisable pour la durée du marché.

Modalités de règlement du marché

Les règlements du marché s'effectueront selon les modalités indiquées dans le CCAG FCS.

Mode de règlement

Les règlements s'effectueront par chèque bancaire.

Délai de paiement

Le délai global de paiement ne pourra excéder trente (30) jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes selon les dispositions de l'article 98 du Code des Marchés Publics.

4.6. Langue

Les propositions, documentations ou notices explicatives devront être rédigées en français.

4.7. Unité monétaire

L'unité monétaire utilisée sera l'euro (€).

4.8. Modalités de réponse

Présentation des plis

L'offre sera remise sous enveloppe cachetée portant les mentions suivantes :

« Réalisation de documents de synthèse pour diffuser les travaux d'un séminaire dans le cadre du projet européen PYROSUDOE »

NE PAS OUVRIR

Marché public

Nom du candidat :

Contenu :

Cette enveloppe contiendra les documents demandés au paragraphe 3.2.

Transmission des offres :

Les offres doivent être envoyées par pli recommandé avec accusé de réception ou déposées à l'adresse du pouvoir adjudicateur suivante :

Association Régionale de Défense des Forêts Contre les Incendies
6, Parvis des Chartrons
33075 BORDEAUX Cedex

Avant le **mardi 31 mai 2011 à 12h00**

4.9. Conditions d'exécution du marché

Les conditions d'exécution du marché qui ne font pas l'objet de paragraphes ci-dessus se dérouleront conformément au CCAG-FCS.

Lu et accepté,
Le candidat
(Nom, date, cachet, signature)



Ordre du Jour au 31 mars 2011

**«MIEUX COOPERER SUR LE RISQUE INCENDIES FACE A
L'EXTENSION URBAINE ET AUX MUTATIONS RURALES : LE PROJET
PYROSUDOE»**

6 AVRIL 2011 – BRUXELLES - LIEU : COMITE DES REGIONS (SALLE JDE51) 8H45-16H30
ADRESSE : 99-101 RUE BELLiard METRO : MAALBEEK

*TRADUCTION SIMULTANEE EN FRANÇAIS/ANGLAIS/ITALIEN/ESPAGNOL/PORTUGAIS
DURANT TOUS LES TRAVAUX DE LA REUNION*

8h45 - 9h00 .Accueil des participants sur place au rez de chaussée - Passage aux portiques de contrôles
.Enregistrement et remise des badges

SESSION N°1 : 9h00 – 10h30

**PYROSUDOE : LE PROJET, SES PREMIERS RESULTATS SUR LES
INTERFACES FORETS- HABITATS**

9h00-9h05 Accueil : Conseil Général du Gard / Mr Guy Laganier, Conseiller municipal du Chambon et Conseiller général (Cévennes)

9h05-9h20 La problématique des risques incendies dans l'Union Européenne et son environnement proche. - Exposé cartographique de Jean-Christophe Victor (Lepac)*.

9h20-9h35 Présentation du projet Pyrosudoe et de ses origines : point d'étape après 20 mois de travaux (méthodologie et protocoles communs). Conseil Général du Gard, Monsieur Xavier Eudes

9h35 – 9h50 Pourquoi être chef de file et partenaires d'un projet Interreg tel que Pyrosudoe ?
Dialogue avec Mr Monsieur Philippe Gressin (CG du Gard) et les Représentants de Teruel (Aragon) Mr Luis Munoz ou Fernando Lapesa, et d'AMAL Mme Clara Fernandes (Algarve)

- 9h50-10h10** Les 2 protocoles communs «Retour d'expériences» et »Culture du Risque»
Govern des Balears Luis Berbiela et Empar Benlloch
Un exemple de mise en œuvre lors du feu d'Ibiza en août 2010
- 10h10-10h20** Le protocole commun «Cartographie des interfaces forêts habitat » (ONF – Yvon Duché) - procédure et outil - Panorama des utilisations possibles
- 10h20-10h30** Débat avec la salle
- 10h30 – 11h00** *Pause café*

SESSION N°2: 11h00 – 12h30

OUTILS ET PROGRAMMES EUROPEENS SUR LA PROBLEMATIQUE DES INCENDIES DE FORETS
--

- 11h00-11h15** Les principaux outils et programmes européens pour la coopération et la recherche - JC Victor (Lepac)*.
- 11h15-11h30** Le JRC (Joint Research Center – Centre de recherche commun) et le système « EFFIS » : les “outils” de la DG Environnement avec Ernst Schulte (DG Environnement)
- 11h30-11h40** Le Projet de recherche-développement (PCRD) « Fire Paradox » : ses résultats, ses recommandations sur les interfaces Corinne Lampin (CEMAGREF)
- 11h40 – 11h55** « INTERACT » avec Stefanie Ubrig, le Groupe de Travail sur la Méditerranée (LAB Group) : pole thématique « risques d'incendies » et RegioNetwork 2020 (*Interact est l'outil de mutualisation et capitalisation des programmes Interreg*)
- 11h55-12h05** Le Projet Interreg IVC « Prompt » Eduard Plana du Centre de recherche forestière de Catalogne (Solsona)
- 12h05-12h15** Les Projets Interreg IVA « Proterina » (Corse-Ligurie) et IIICsud “Incendi” avec Marie Hélène Luciani (OEC) : Atouts et faiblesses du dispositif Interreg pour la coopération sur les incendies

- 12h15-12h25** Le Projet « EUROMED PPRD » sur la Protection civile sur les 2 rives de la Méditerranée, le volet « incendies », par Ronan de Saint Germain
- 12h25-12h45** Débat avec la salle
- 12h45/14h30** *Pause déjeuner à l'ATRIUM (avec présentation de films, posters et 2 tables de documentations pour les projets et organismes présents)*

SESSION N°3 14h30 – 16h30

COMMENT MIEUX COOPERER EN EUROPE SUR LE RISQUE INCENDIE ?

- 14h30- 14h45** Synthèse de la matinée. Présentation des intervenants par JC Victor (Lepac)*
- 14h45-15h45** Débat avec les invités (exemples de sujets avec les questions suivantes:
 .Quels outils de coopération souhaitables en 2014-2020 ?
 Exemples de questions liées : Quelle inter-action entre les différents dispositifs pour la forêt et les incendies ; Comment organiser une coopération permanente sur un thème ou une grande région (Méditerranée,...)?
 Quelle appropriation dans les dispositifs opérationnels de chaque région européenne ?
 .Quelle politique forestière et de prévention des incendies après 2013 ?
 Exemples de questions liées : quelle complémentarité et subsidiarité au niveau de la protection civile entre les différents acteurs ? Quelles démarches intégrées? Quelles exigences imposent le changement climatique ?

Avec les intervenants suivants:

<p><u>Pyrosudoe, Parlementaires et Elus,</u> <u>Sylviculteur et représentant de l'élevage :</u></p> <p>.C.G. du Gard- Xavier Eudes, Directeur de l'Eau, de l'Environnement et de l'aménagement Rural. .G. des Baléares - Luis Berbiela, Chef du service de la forêt et de la protection du territoire.</p> <p>.Ardfci Aquitaine – Bruno Lafon, Président de l' Ardfci, Sylviculteur, Maire et Président de Communauté de Communes . Mr Macario Corriea Président d'Amal et Elu au CdR (Algarve).</p>	<p><u>Commission Européenne :</u></p> <p>.DG Regio- Catharina Sorensen, experte pour la Stratégie européenne pour la Mer Baltique .DG Environnement -Ernst Schulte, responsable du livre vert sur la protection des forêts et l'information sur les forêts .DG Agri – Myriam Driessen, coordonnatrice des secteurs « forêt – changement climatique – bioénergie » . Interreg sudoe, Secrétariat Technique Conjoint -Isabelle Roger, Directrice, Santander .Interact- Antenne de Valencia, Stefanie Ubrig, coordonnatrice et responsable de projets</p>
---	--

<p>. Mr Marc Dimanche, chef du service « élevage en montagne méditerranéenne » (OIERLanguedoc-Roussillon)</p>	<p><u>Réseaux techniques d'experts et de Collectivités Territoriales</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Euromontana, réseau des territoires de montagne - Alexia Rouby Directrice . Ministère de l'Agriculture français et expert délégué auprès de la DG « Environnement », P.Deblonde . Cabinet Parcourir, Daniel Poulenard expert en appui et évaluation de programmes et projets Interreg . David Caballero, spécialiste en interfaces, conseiller pour le dispositif des régions espagnoles et concepteur de cartographies et logiciels pour les incendies
---	---

15h45-16h15 Questions et réactions des participants (salle)

16h15-16h30 Idées-forces, préconisations et conclusions

16h30 **Fin du séminaire**

**Jean Christophe Victor est chercheur au Laboratoire d'Etudes Prospectives et d'Analyses Cartographiques(Lepac), et créateur du magazine géopolitique sur Arte, Le Dessous des Cartes.*



Séminaire organisé avec le soutien du Comité des Régions et les antennes à Bruxelles des Régions Aragon et Languedoc-Roussillon :
L'ensemble du partenariat de Pyrosudoe les remercie.